

LA MÉDIATION ANIMALE AUPRÈS DES SÉNIORS



3 JOURS soit 21 heures

PRATIQUE ET THÉORIE

LES + DE CETTE FORMATION

- * 1 atelier d'observation de médiation animale auprès de personnes âgées en structure
- * 1 atelier de mise en pratique en structure d'accueil pour seniors
- * 10 idées d'activités clé en main ajustées aux seniors
- * Des repères pratiques sur les pathologies et les perceptions sensorielles des personnes âgées

23 au 25 Novembre 2017

Ou

05 au 07 Avril 2018

450 € TTC

Particuliers & Employeurs

Règlement en 3 fois possible

Programme FIDÉLITÉ

2^{ème} formation AZCO = - 5%

3^{ème} formation AZCO = -10%

Nombre de places limité à 10

Effectif minimum : 5

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Connaître et comprendre les spécificités de la personne âgée dans son fonctionnement et sa communication
- Savoir convaincre et se positionner dans la mise en place d'un programme de médiation animale auprès de seniors en structures
- Etre en mesure de proposer un programme sécuritaire, ciblé, structuré et ajusté au 3^{ème} et 4^{ème} âge
- Choisir et mettre en place les outils d'évaluation nécessaire à la poursuite de ses objectifs d'accompagnement

CONTENUS DE LA FORMATION

- Quels sont les rôles et les représentations des animaux auprès des personnes âgées ? Eléments théoriques pour faciliter le lien avec l'animal
- La bien-traitance : l'affaire de tous
- Mieux comprendre et se positionner face à la personne âgée (hors démence)
- Quel fonctionnement et quelle communication pour la personne touchée par la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ?
- Comment prévenir la chute en séance de médiation par l'animal ?
- Quels objectifs de séance auprès des seniors en séance ?
- Quelles activités choisir en médiation animale en fonction des programmes de loisirs ou de soin ?
- Découverte d'une mallette à outils pour le travail d'accompagnement en Médiation animale auprès des seniors : quel matériel, pour quelle utilisation ?
- Comment structurer sa séance de médiation animale auprès des seniors ?
- Quelles précautions, quelles forces et quelles limites pour les programmes de médiation animale en structure de 3^{ème} et 4^{ème} âge ?

INTERVENANT(E)S

Caroline BELAIR,

Aide Médico Psychologique spécialisée en médiation animale

Alice REY,

Ergothérapeute spécialisée en médiation animale

Christine LEVANT,

Ethologue, Psychomotricienne spécialisée en médiation animale

PUBLICS CONCERNES

Formation de base en médiation animale recommandée

Ou personnel travaillant déjà dans une structure accueillant des seniors



SIRET

52441468700029

N°Formateur

26210306021

INSCRIPTIONS

Association AZCO

Ferme de Tavanne

21560 - ARC SUR TILLE

Info@azco.eu

INFORMATIONS

06.31.80.20.67

06.71.26.39.85

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION AZCO

Merci de renvoyer ce bulletin à l'adresse suivante :

Association de Zoothérapie de Côte d'Or

Ferme de Tavanne - 21560 ARC SUR TILLE France

Ou par mail à : info@azco.eu

A
Z
C
O

Nom du participant :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Mail : Site Internet :

Profession actuelle :

Intitulé de la Formation choisie :

.....

Cession choisie (Dates) :

Acompte de 135 € à fournir avec ce bulletin pour valider l'inscription.

Délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document.

Merci de consulter les Conditions Générales de Vente.

Le

A

Signature : .



A

Z

C

O

CONDITIONS GÉNÉRALES

Consultables sur www.azco.eu

Pour rappel, il n'existe à ce jour **AUCUN Diplôme ou Certificat d'Intervenant, de Praticien en Médiation Animale ou de Zoothérapeute qui soit reconnu d'une façon ou d'une autre par l'état ou l'éducation nationale.**

Pour autant, à l'issue de chaque formation, AZCO délivrera à chaque stagiaire une attestation de suivi de formation ainsi qu'un Certificat de Formation AZCO précisant les dates et lieux de la formation.

Ce Certificat peut être un argument permettant de valoriser votre travail et vos compétences et de faciliter ainsi vos démarches auprès des bénéficiaires.

* GÉNÉRALITÉS SUR AZCO :

AZCO - Ferme de Tavanne - 21560 - ARC SUR TILLE
TEL : 06.31.80.20.67 / 06.71.26.39.85
info@azco.eu / www.azco.eu

* DISPOSITIONS FINANCIÈRES :

Le prix de cette action de formation est fixé à 450 € TTC.

En accord avec l'article L6353-5, à compter de la date de signature du contrat de formation, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Si l'action de formation n'est pas prise en charge par un organisme de type OPCA ou par son employeur, le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

- Le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 135 € TTC correspondant à 30% de la somme totale due. Ce montant n'est pas encaissé avant la fin de la formation et peut être restitué en totalité pendant la période de rétractation.

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, donne lieu à échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. Le règlement total devra dans tous les cas s'effectuer dans un délai maximum d'un mois après la fin de l'action de formation.

* CONDITIONS PARTICULIÈRES :

Les stagiaires ayant validé au moins 5 jours de formation auprès d'AZCO sont invités gratuitement et s'ils le souhaitent, à venir participer à d'autres ateliers pendant 1 année.

Cela peut leur permettre d'approfondir leur pratique sur un public en particulier (crèche, oncologie, IME, périscolaire, Loisirs adaptés, EHPAD...) ou de pousser plus en avant leur découverte de la pratique.

* NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE :

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, le stagiaire est informé qu'il est préférable de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant : Connaissance préalable des publics visés par la formation avec notamment une expérience dans le travail de relation d'aide auprès d'enfants ou d'adultes en situation de handicap. Pas de diplôme pré requis pour cette formation.

* DÉBIT OU ABANDON :

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon de stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes.

Interruption du fait de l'organisme de formation :

Remboursement de toutes les sommes engagées par le stagiaire pour ses frais pédagogiques y compris ceux correspondant aux jours de formation effectifs

Interruption du fait du stagiaire :

Paiement intégral de la totalité de la formation y compris les jours non effectifs dans un délai d'un mois maximum après la fin de celle-ci.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

* CONFIDENTIALITÉ :

Le stagiaire s'engage à ne pas utiliser à des fins autres que la stricte utilisation dans le cadre de son activité professionnelle et ce excluant la formation, le contenu des formations - oral comme écrit - ainsi que tous les documents fournis par AZCO. Il s'engage de fait à ne pas vendre, plagier, diffuser ou commercialiser tout ou partie de ces documents et à ne pas les transmettre à des personnes non formées par AZCO, sous peine de poursuites par AZCO auprès du Tribunal de Dijon.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est autorisé au cours des formations. Les photos devront faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation.

* SECRET PROFESSIONNEL :

Le stagiaire s'engage à respecter un devoir de secret professionnel sur tout ce qu'il pourra voir, entendre et faire durant des ateliers.

* LITIGES :

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Dijon sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.